Marisol TOURAINE, Ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des Femmes et Geneviève FIORASO, secrétaire d'Etat à l'enseignement supérieur et à la Recherche annoncent l'ouverture d'une sous-section au Conseil National des Universités pour la reconnaissance de la médecine générale.

La prise en charge des maladies chroniques, le vieillissement de la population, le développement de la prévention pour permettre à tous d'avoir les mêmes chances d'être en bonne santé, renforcent le rôle central des médecins généralistes. La médecine générale est une médecine d'excellence, au contact direct des patients. Elle doit être exercée par des professionnels de haut niveau, qui maîtrisent les outils d'une science médicale de plus en plus technique et qui doivent s'insérer dans un contexte pluri-professionnel.

C'est la raison pour laquelle, depuis 2012, les deux ministres ont fait monter en puissance, de façon très volontariste, la spécialité de médecine générale dans l'offre de formation des universités.

Pour rendre cette filière plus attractive pour les étudiantes et les étudiants, les ministres ont augmenté le nombre d'enseignants de médecine générale dans les universités, valorisant ainsi la lisibilité et la qualité des formations dispensées.

Pour mieux affirmer le caractère stratégique de cette spécialité, Marisol TOURAINE et Geneviève FIORASO viennent de créer une sous-section de médecine générale au Conseil National des Universités (CNU). Annoncée vendredi 28 novembre lors de la clôture du Congrès National des Généralistes Enseignants, cette décision, très attendue de tous les professionnels concernés, constitue une avancée historique dans la reconnaissance de la médecine générale comme spécialité d'excellence, au cœur des réseaux de prévention et de soins, au bénéfice de la santé publique et au plus près des besoins des patients.